




1. Évaluez toujours les risques avant d'interagir avec votre client et déterminez l'EPI requis.
2. L'équipement est requis quand une distance de deux mètres ne peut être maintenue.
3. Il faut mettre l'équipement de protection oculaire (EPO) avant d'interagir avec les clients.

Options	Considérations relatives à la sélection
Lunettes de protection 	Des lunettes de protection bien ajustées autour des yeux ou un écran facial qui couvre l'avant et les côtés du visage fournissent la protection oculaire la plus fiable contre les éclaboussures, les pulvérisations et les gouttelettes respiratoires. (Les caractéristiques qui rendent ces lunettes les plus fiables pour les porteurs engendrent des préoccupations au niveau du confort lors de longues périodes d'utilisation.)
Écran Facial 	Les écrans faciaux sont préférés, car ils couvrent au maximum le visage pour réduire l'exposition des yeux et du visage aux éclaboussures, aux pulvérisations et aux gouttelettes respiratoires. Un écran facial à usage unique peut être réutilisé par le MÊME utilisateur jusqu'à ce qu'il soit fissuré ou que la visibilité soit compromise. Étiquetez votre écran facial.
Lunettes de sécurité 	<p>Les lunettes de sécurité n'offrent pas le même niveau de protection contre les éclaboussures, les pulvérisations ou les gouttelettes respiratoires de la même façon que les lunettes de protection ou les écrans faciaux, et ne devraient généralement pas être utilisées à des fins de lutte contre des infections. Ils ne sont pas recommandés pour un contact clinique étroit, surtout si le client n'est pas masqué.</p> <p>Si vous les utilisez, sachez qu'il y aura de l'espace près de vos yeux entre les lunettes et votre visage.</p>

- ❖ **Si vous portez des lunettes de prescription**, utilisez un écran facial ou des lunettes de protection bien ajustés, sans espace entre l'équipement de protection et votre visage.

Directives supplémentaires pour l'utilisation d'un équipement de protection oculaire

- Assurez-vous que votre EPO est compatible avec votre respirateur ou votre masque médical, de sorte qu'il n'y ait aucune interférence avec l'emplacement de l'EPO, ni avec l'ajustement ou l'étanchéité du respirateur ou du masque.
- Enlevez l'EPO, à la suite du départ du client, sauf si vous en faites l'utilisation prolongée.
- Vous pouvez prolonger la période d'utilisation de l'EPO. Nettoyez l'EPO avant de changer le masque médical ou le respirateur N95, lorsque vous prenez des pauses ou vos repas et à la fin de votre quart; au besoin, remplacez-le lorsqu'il est souillé ou endommagé.
- L'EPO doit être **nettoyé et désinfecté** entre les utilisations – voir ci-dessous.

Nettoyage de l'équipement de protection oculaire

1. Assurez-vous que des lingettes désinfectantes sont à portée de main.
2. Lavez vos mains avant de retirer l'EPO
3. Lorsque vous retirez l'EPO, prenez-le par derrière la tête ou le côté de la tête; ne touchez pas le devant de l'équipement contaminé.
4. Placez l'EPO sur une surface imperméable
5. Lavez vos mains et enfiler des gants
6. En utilisant une lingette désinfectante de qualité médicale d'une main et en tenant l'EPO de l'autre, essuyer soigneusement la surface intérieure de l'équipement. Jetez la lingette.
7. En tenant toujours l'EPO dans la même main, utilisez l'autre main pour prendre une deuxième lingette, et essuyer la surface extérieure de l'équipement. Jetez la lingette.
8. En tenant toujours l'EPO dans la même main, utilisez l'autre main pour prendre une troisième lingette désinfectante de qualité médicale pour nettoyer la surface sur laquelle l'EPO contaminé a été placé. Jetez la lingette.
9. Placez l'EPO propre sur une surface propre.
10. Retirez les gants et lavez vos mains.
11. Si la visibilité est compromise par le désinfectant résiduel, l'EPO peut être rincé à l'eau du robinet.
12. Laissez l'EPO sécher avant la prochaine utilisation. Une fois séché, conservez-le dans un sac en papier ou en plastique étiqueté.
13. Entreposez-le dans une zone propre désignée de manière à prévenir la contamination.

Sources : <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/infection-control-recommendations.html>

Commandement des incidents de la région sanitaire de Champlain. (2020.10.30) Recommandations relatives à l'utilisation universel de l'EPI : masque et l'équipement de protection oculaire pendant la pandémie de COVID-19.

Le 30 novembre 2020